



MARE FISCUM, MARE NOSTRUM, J'Y SNUI, J'Y RESTE

Bulletin de liaison du Comité

N° 1

Paris, le 17 Avril 2007

Création d'un réseau de correspondants régionaux du Comité de liaison

EDITO

Acte de naissance

En qualité d'adhérent du comité de liaison des retraités vous recevez l'unité et le courrier des retraités de la FGR-FP, ce qui constitue deux types d'information syndicales de nature et d'intérêt différents. Pour tenir compte d'un certains nombres de remarques faites depuis plusieurs AG, le bureau du comité a décidé de créer ce bulletin afin d'améliorer encore les liens qui nous unissent. Le Bureau National très conscient de ce besoin a pris la décision politique d'apporter une aide financière à cette démarche.

Dans la mesure du possible, l'objectif est d'une dizaine de parution par an, chaque numéro pouvant être d'importance variable en nombre de pages, et qui pourra aller du simple recto-verso au 4 pages maximum selon les matières à traiter. Quant à son contenu il tentera d'être aussi éclectique que possible mais en rapport avec ce qui peut vous intéresser en qualité d'adhérent du SNUI, de citoyen. Nous serons attentifs à toutes les suggestions que vous pourrez nous faire.

Les années qui arrivent vont être marquées à la DGI par de très nombreux départs en retraite (plus de 14 000 en 5 ans).

En conséquence, il appartiendra au comité de liaison de savoir mettre tout en oeuvre pour voir son nombre d'adhérents fortement augmenter.

Etre syndiqué cela n'est pas réservé qu'aux jeunes, qu'aux actifs, non car être syndiqué c'est être fidèle à une organisation de défense voulue par et pour ceux qui ne vivent que du seul fruit de leur travail, c'est aussi être fidèle à un certain nombre de valeurs citoyennes et c'est pourquoi le SNUI est fier du nombre important de ses adhérents au comité de liaison. La naissance de ce modeste bulletin devrait donc être un élément concret de notre attachement à tout ce qui nous a fait et continue de nous faire aimer le SNUI.

▪ **Rappel de la situation actuelle :**

Vous êtes membre du comité de liaison mais qui n'a pas de reconnaissance statutaire en qualité de section, c'est pourquoi vous êtes adhérents de la section de votre lieu de résidence. A ce titre, vous pouvez être membre du bureau de votre section locale, vous devez être invités à son AG annuelle, recevoir les tracts et journaux locaux. Par ailleurs, une fois par an, au siège à Paris, le comité de liaison organise une AG.

▪ **Constats divers :**

Au niveau local les sections qui intègrent des retraités dans leur bureau, sont peu nombreuses. De plus, de nombreux retraités changent de résidence, de département, lors de leur cessation d'activité ce qui rend plus aléatoire les diverses participations possibles (y compris AG). Devant les bouleversements importants que subit la DGI, un certain nombre de camarades se sentent particulièrement déconnectés dans une assemblée générale qui tout naturellement parle essentiellement des difficultés rencontrées dans les services. Au niveau local la FGR-FP invite également les retraités du SNUI à son AG locale.

Au niveau de l'AG du comité de liaison à Paris cela à un coût qui peut être élevé pour les adhérents qui viennent de résidences éloignées et qui nécessite alors le paiement d'une nuit d'hôtel, en plus de la partie (30%) restant due sur le voyage, et le prix du repas.

▪ **Proposition :**

En fonction de tous ces éléments et là aussi, pour tenter de créer du lien entre tous les membres du comité de liaison, et suite à une proposition faite à la dernière AG à Paris, il pourrait être créée des correspondants régionaux du comité de liaison.

▪ **Quel rôle, Quel travail pour ces correspondants ?**

Il ne s'agit pas de demander à ces camarades d'effectuer les tâches actuellement effectuées par le bureau du comité de liaison. Cela pourrait, dans la mesure du possible, consister à organiser une fois par an une réunion et/ou un repas de tous les retraités de la région. Ce travail pourrait être organisé avec l'aide de la section locale pour l'envoi des convocations;

Il y a, dans pratiquement toutes les régions, d'anciens militants du SNUI en capacité de faire vivre cette proposition et cela n'interdit aucunement tout camarade qui le souhaiterait de se porter candidat à la fonction. Il serait possible, à charge pour eux de se mettre d'accord dans la répartition du travail, qu'il y ait plusieurs correspondants dans une même région.

Tu trouveras ci-joint la liste des adhérents résidents dans ta région. Elle peut être l'occasion de retrouver des collègues et ainsi des contacts si vous le désirez.

▪ **Recensement :**

Nous remercions les camarades qui sont intéressés pour faire vivre cette proposition de se porter candidat en écrivant au : SNUI, comité de liaison des retraités, 80-82 rue de Montreuil 75011 Paris

Compte-rendu « ultra-light » de l'Assemblée Générale du Comité de Liaison des Retraités qui s'est tenu à Paris le 29 mars au siège du SNUI.

Un compte-rendu plus détaillé sera publié dans l'Unité.

La présidence de la séance a été assurée par Jocelyne Boivin.

Jacques Pelamourgue, Président du comité de liaison a présenté le rapport d'activité en rendant particulièrement hommage aux camarades de la région parisienne qui viennent chaque Mardi au siège du syndicat assurer tout le travail de suivi des plus de 1500 adhérents : cotisations, courrier, liaisons avec la FGR, comptabilité.

Jacques Selves a présenté le rapport de trésorerie.

Raymond Bodiguel qui nous représente au conseil d'administration de la FGR a, pour sa part rendu compte du congrès national de la FGR et de son activité au sein de cette structure.

Gérard Gourguechon qui est chargé de ce dossier a présenté la création de la structure inter -professionnelle Solidaires qui regroupera des retraités des syndicats membres de l'Union Syndicale Solidaires et des adhérents isolés mais qui seront regroupés géographiquement. La reconnaissance de l' Union Syndicale Solidaire au niveau fonction publique donne droit en particulier à un siège au Conseil Economique et Social qui sera occupé par Gérard Gourguechon.

Enfin Laurent Gathier, futur Secrétaire Général du SNUI, a fait une présentation des importantes évolutions que connaît aujourd'hui la DGI et des difficultés qui en découlent pour tous les agents ce qui nécessite un SNUI présent sur tous les fronts:reconnaissance pécuniaire pour tous, défense du statut et des règles de gestion des agents, création d'un manifeste pour l'amélioration des conditions de travail.

Les décisions prises lors de cette AG :

- a) création d'un courrier mensuel adressé chaque mois à tous les adhérents,
- b) demander l'adresse internet de chaque adhérent pour l'intégrer dans le fichier informatique et ce afin de pouvoir faire des envois en dématérialisé pour réduire les frais. Les adhérents ne disposant pas d'internet recevront le courrier sous forme papier à leur adresse personnelle.
- c) croiser les informations avec les secrétaires de section pour ne pas perdre d'adhérents surtout dans cette période qui va voir un très grand nombre d'actifs partir en retraite.
- d) suite à une proposition venue de la salle et faite par Eliane Pons de Charente, essayer de faire vivre une vie régionale du comité de liaison,ne serait-ce que par l'organisation d'une réunion ou d'un repas par an.

Un livre du SNUI à acheter

Lors de la campagne concernant le referendum sur le traité constitutionnel européen, le SNUI, avait publié un livre intitulé "Pour un serpent fiscal européen" dans lequel il faisait part de ses réflexions de ses propositions concernant la fiscalité au niveau de l'U.E. et de la nécessité de lutter contre le dumping fiscal.

"Dans le cadre de la campagne électorale présidentielle actuelle et pour celle des législatives qui suivra, le SNUI a écrit et publié un livre qui a pour titre : " Quels impôts pour demain". Il est un bilan fiscal de la présidence et du gouvernement sortant mais aussi il présente une analyse et des propositions pour une meilleure justice fiscale élément essentiel d'une meilleure justice sociale. Il est porteur également de nombreuses réponses à un certain nombre d'affirmations et d'idées reçues véhiculées par les tenants du moins d'Etat, moins d'impôts, moins de service public, moins de fonctionnaires, moins de retraites.

Ce livre du SNUI peut être commandé directement au siège du :

S.N.U.I. 80-82 Rue de Montreuil 75011 PARIS

sur papier libre précisant le nom du destinataire et l'adresse à laquelle l'envoi doit se faire ainsi que le nombre d'exemplaires commandés, et être accompagné d'un chèque d'un montant correspondant à la commande. Prix à payer (frais d'envoi compris) 8 euros par livre commandé.

A noter que Vincent Drezet, rédacteur principal de cet ouvrage, membre du bureau national du SNUI, inspecteur des impôts, est notre camarade que l'on voit souvent interviewé à la télé (journaux télévisés, émission C dans l'air sur la 5, etc, ...) et à la radio.

VOTRE ADRESSE INTERNET : A NOUS RETOURNER EN URGENCE

Pour permettre une économie importante en frais de papier et en frais postaux, nous enverrons ce bulletin sous forme dématérialisée directement à ceux qui ont une adresse internet.

C'est pourquoi merci de nous renvoyer au SNUI comité de liaison des retraités 80-82 Rue de Montreuil 75011 Paris, le coupon suivant rempli :

NOM :

PRENOM :

VILLE :

Mon adresse internet :

Merci